



Le 20 juillet 2006

**OBJET : Documents de l'Ordre relatifs à la dysphagie :**

- *Implications cliniques des interactions entre les systèmes sensorimoteurs : Parole et déglutition;*
- *Avis sur la formation académique des orthophonistes et la dysphagie*
- *Rôle de l'orthophoniste auprès de la clientèle dysphagique : convergence québécoise, canadienne et internationale.*

---

Madame, Monsieur,

Dans le but de fournir un éclairage constructif sur la problématique des services professionnels en dysphagie, l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec a préparé les trois documents cités en rubrique. À l'instar de ce que l'Ordre a souhaité lors des discussions tenues avec l'Ordre professionnel des diététistes du Québec et l'Ordre des ergothérapeutes du Québec, il propose des éléments objectifs pour favoriser la réflexion afin que les soins et les services d'évaluation, de traitement et d'intervention en dysphagie offerts à la population reposent sur la compétence et la complémentarité entre les différents professionnels. Cette démarche de l'Ordre tient également compte des aspects efficacité et efficience dans le contexte québécois.

Le premier document fait état des relations très étroites qui existent entre la parole et la déglutition. On y constate toute l'importance d'aborder la problématique des troubles de la déglutition sous cet angle. Le second présente la formation académique des orthophonistes en lien avec la dysphagie. Ce document expose, sous trois axes, l'ensemble du cheminement d'études réalisé par les orthophonistes au moment de leur formation initiale. Le dernier fait état, selon une perspective canadienne et internationale, du rôle de l'orthophoniste auprès de la clientèle dysphagique tel que conçu par plusieurs organisations, dont la majorité ne sont pas des organismes normatifs d'orthophonistes.

Pour la sécurité des patients, l'Ordre croit qu'il s'avère important que s'établissent des relations harmonieuses où l'action de chacun des professionnels repose sur les compétences qu'il détient afin d'éviter d'exposer inutilement les personnes qui ont des troubles de la déglutition à des risques de préjudice. L'Ordre considère également essentiel que les professionnels oeuvrent en complémentarité pour l'efficacité et l'efficience des services à rendre à la population dans un contexte limité de ressources.

**LE PRÉSIDENT ET DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**LOUIS BEAULIEU, MOA**